

PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DE MÉKINAC
MUNICIPALITÉ DE LA PAROISSE DE ST ROCH DE MÉKINAC

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil de la municipalité de la Paroisse St Roch de Mékinac tenue à la salle de l'Age D'Or au 1455 Route Ducharme le neuvième jour de janvier deux mille neuf (09/01/2009) à compter de dix-neuf heures cinq (19h05) et à laquelle assemblée sont présents les conseillers suivants :

Mme Line Mongrain
M. Robert Tessier M. Sébastien Doucet
M. Marcel Savard M. Marcel Bérubé

Est absent : M Claude Dumont

Tous formant quorum sous la présidence de Madame Nathalie Lecomte, maire-suppléant. M. Robert Jourdain, secrétaire trésorier ainsi que Mme Sylvie Genois sont présents. Après le mot de bienvenue du maire-suppléant, la session débute.

Résolution 2009-01-001 Adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par M. Sébastien Doucet appuyé par M. Marcel Bérubé et résolu d'adopter l'ordre du jour tel que mentionné ci-dessous et en laissant le varia ouvert.

1. Ouverture
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Adoption procès-verbal des séances du 05 et 12 décembre 2008
4. Adoption procès-verbal de la séance extraordinaire du 19 déc.2008
5. Correspondance
6. Rapport Inspecteur Environnement & Bâtiment - Permis
7. Rapport Inspecteur municipal - travaux
8. Présentation des comptes
9. Nomination d'un maire-suppléant
10. Corporation Transport Adapté Mékinac
11. Budget 2009 de la RIVST-M
12. Les Taux de taxes 2009
13. Taux d'intérêt sur comptes passés dû et pénalité 2009
14. Tarifs pour vidange de fosse septique 2009
15. Augmentation des salaires des élus
16. Modification des taux salariales des employés
17. Recommandations de la MMQ
18. Assurances- Offre d'options 2009
19. Achat des logiciels informatiques avec la MRC
20. Bouclage du réseau d'aqueduc
21. Collaboration pour l'école alternative
22. Sécurité autobus scolaire- route 155
23. La Route des Rivières
24. Dossier camping : Consultants /Rencontre avec M.Grondin
25. Lettre d'engagement – PMVRMF/volet 2
26. Dépôt des déclarations pécuniaires
27. Varia a)Disponibilité de la salle- CA de la RIVST-M
 - b) Casier des documents pour conseillers
 - c) Disponibilité de la salle pour des cours
 - d) Demande de remboursement frais de glace –
 - e) Nomination d'un responsable pour les loisirs
28. Période des questions
29. Levée de l'assemblée

-Adoptée-

Résolution 2009-01-002

Adoption du procès-verbal des séances
du 05 et 12 décembre 2008

Il est proposé par Mme Line Mongrain
appuyé par M. Marcel Bérubé
et résolu d'adopter le procès-verbal de la séance du 05 décembre 2008 tel que rédigé.

-Adoptée

Il est proposé par M. Marcel Savard
appuyé par Mme Line Mongrain
et résolu d'adopter le procès-verbal de la séance extra-ordinaire du 12 décembre 2008
tel que rédigé.

-Adoptée

Il est proposé par M. Marce Bérubé
appuyé par M. Marcel Savard
et résolu d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 12 décembre 2008 tel que
rédigé.

-Adoptée

Résolution 2009-01-003

Adoption du procès-verbal de la séance
extra-ordinaire du 19 décembre 2008

Il est proposé par Mme Line Mongrain
appuyé par M. Marcel Bérubé
et résolu d'adopter le procès-verbal de la séance extra-ordinaire du 19 décembre 2008
tel que rédigé.

- Adoptée

CORRESPONDANCE

Mme Chantal Jacob – Offre concernant le terrain de camping

1. CARREFOUR JEUNESSE EMPLOI – Sondage
2. MTQ – Demande de déplacement de l'entrée du camping
3. Requête de Éric Lortie et Maurice Grenier
4. TREMBLAY BOIS MIGNAULT LEMAY – Bornage
5. RGMRM – Projet de coopérative transport
6. MRC Mékinac – Demande d'appui réfection route #1

URLSM – Billets Gala Sport hommage Desjardins

KRUGER – Journal des employés « Dialogue »

SIGNO TECH – Catalogue de produits

M.R.C. MÉKINAC – Cour municipale \$1 328.00 (redistribution)

M.T.Q. – Limite vitesse réseau routier municipal

R.G.M.R.M. – Tarification 2009 de la Régie

NCM GOVPAGES – Gouvernement annuel

MDDEP – Redevances \$1 415.63 matières résiduelles

FCM – Cotisation

FQM- Avis de mise en candidature

MMQ – 5 ans déjà

RUES PRINCIPALES – Le bulletin du réseau

L'APPROCHE – Bulletin d'information de ROCHE ltée, ingénieur

BIOLAB – 4 certificats d'analyses d'eau

Résolution 2009-01-004

Offre de Mme Chantal Jacob – dossier camping

Attendu une deuxième correspondance, en date du 08 janvier 2009, de Mme Chantal Jacob concernant une offre pour l'exploitation du terrain de camping;

Il est proposé par M. Sébastien Doucet
appuyé par Mme Line Mongrain
et résolu ce qui suit :

- que la Municipalité devra répondre aux exigences du MDDEP concernant les installations septiques
- et que la Municipalité va vérifier la possibilité d'une subvention de \$ 185, 000 avant d'accorder un bail de location pour l'exploitation du terrain de camping.

-Adoptée-

Résolution 2009-01-005

Demande d'appui réfection route #1

Considérant l'importance pour l'industrie forestière de diminuer ses coûts d'approvisionnements;
Considérant qu'une bonne planification du transport en est un enjeu important;
Considérant que l'industrie est convaincue de la nécessité d'améliorer la route forestière #1 traversant la Réserve faunique du St-Maurice pour rejoindre la route de classe 1 de Rivières-aux-Rats;
Considérant que la route #1 traversant la Réserve faunique du St-Maurice est une route forestière principale mais de faible qualité;
Considérant que l'industrie a tenu des rencontres avec les partenaires du milieu pour tenir compte de l'aspect social du projet afin d'arriver à une meilleure harmonisation possible;
Considérant que l'industrie a tenu compte des commentaires des partenaires en adaptant des modifications au tracé actuel;
Considérant que pour tenir compte de l'aspect environnemental, le tracé ne passe pas dans des habitats fauniques protégés et a été maintenu sur la route #1 pour éviter l'aire protégée du Tousignant;
Considérant que le tracé demeure sur l'axe de la route forestière principale #1 de la Réserve Faunique ce qui limite les répercussions environnementales de création d'une nouvelle route;
Considérant les emplois en jeu dans la sauvegarde de nos scieries;
Considérant que le pont Mékinac est ouvert à convenir d'une entente avec le pont de Rivière-aux-Rats pour tenir compte des préoccupations soulevées;

En conséquence :

Il est proposé par M. Marcel Bérubé
appuyé par Mme Line Mongrain
et résolu que le Conseil de la Municipalité de la Paroisse St-Roch-de-Mékinac d'appuyer Kruger, représentant les forestières de la région, pour réaliser la réfection majeure de la route #1 nommé chemin Mattawin.

-Adoptée-

Le dépôt de la correspondance est proposé par M. Marcel Bérubé,
appuyé par M. Sébastien Doucet

Résolution 2009-01-006

Rapport Inspecteur environnement/bâtiment – permis

Il est proposé par M. Sébastien Doucet
appuyé par M. Marcel Bérubé
et résolu d'accepter le dépôt du rapport de l'inspecteur en environnement/bâtiment concernant les permis de construction pour le mois de décembre 2008.

-Adoptée-

Résolution 2009-01-007 Rapport Inspecteur municipal - travaux

Il est proposé par M. Marcel Savard
appuyé par Mme Line Mongrain
et résolu d'accepter le dépôt du rapport de l'inspecteur municipal pour les travaux du
mois de décembre 2008.

-Adoptée-

Résolution 2009-01-008 Comptes à payer

Il est proposé par M. Robert Tessier
appuyé par M. Sébastien Doucet
et résolu d'autoriser le paiement des comptes ci-dessous présentés.

CH.	NOM	DESCRIPTION	MONTANT
3717	Robert Jourdain	Salaire au 13 décembre 2008	788.53 \$
3718	Sylvie Genois	Salaire au 13 décembre 2008	621.88 \$
3719	Nathalie Lecomte	Remb. Pr. Voeux temps Fêtes	52.55 \$
3720	Petite Caisse	Frais de poste	193.47 \$
3721	Sylvie Giguère	Remboursement frais de glace	125.00 \$
3722	Robert Jourdain	Salaire au 27 décembre 2008	788.53 \$
3723	Sylvie Genois	Salaire au 27 décembre 2008	621.88 \$
3724	MRC de Mékinac	Enfouiss.RGMRM nov./fr.mut	570.86 \$
3725	Hydro-Québec	Ajust. Éclairage des rues	51.41 \$
3726	Télus	Tél. Cell. Inspecteur	76.83 \$
3727	Service Cité Propre	Cueillette/Transport déchets Déc.. 2008	2 117.97 \$
3728	Bureau en Gros	Achat tables + papeterie	340.80 \$
3729	Robert Jourdain	Frais déplacements	18.48 \$
3730	CRSBP du Centre-du-Québec....	Achat ordi + Licence Citrix	1 669.42 \$
3731	Claude Dumont	Salaire maire Déc.2008	559.88 \$
3732	Line Mongrain	Salaire conseiller Déc. 2008	201.07 \$
3733	Nathalie Lecomte	Salaire conseiller Déc. 2008	201.07 \$
3734	Robert Tessier	Salaire conseiller Déc. 2008	201.07 \$
3735	Sébastien Doucet	Salaire conseiller Déc. 2008	201.07 \$
3736	Marcel Savard	Salaire conseiller Déc. 2008	201.07 \$
3737	Marcel Bérubé	Salaire conseiller Déc. 2008	201.07 \$
3738	Ministre des Finances	Vers. Ref:410-22-001261077-01-01	151.16 \$
3739	Les Foresteries SN Doucet Inc	Sablages des rues	2 962.96 \$
3740	Dessau Inc.	Hon. Prof. (Rel.terrain,Plan&devis,MDDEP	1 563.32 \$
3741	SPME Québec	Achat matériel 1ers répondants	113.20 \$
3742	Service Cité Propre	Cueillette/Transport déchets Déc. 2008	- \$
3743	Les Foresteries SN Doucet Inc	Déneigement 1er vers. 2008-2009	5 057.62 \$
3744	Marcel Trépanier	Frais déplacements	287.36 \$
3745	Michel Savard	Salaire aqueduc-voirie	213.40 \$
3746	Marcel Trépanier	Salaire déc. Inspecteur municipal	347.36 \$
3747	Claudia Klaus	Salaire biblio déc. 2008	114.49 \$
3748	Télébec Ltée	Tél. Bureau municipal	86.55 \$
3749	Bureau en Gros	Achat tables + papeterie	- \$
3750	Biolab	Analyses de l'eau	222.26 \$
3751	Groupe CLR	Location mobile 1ers répondants	33.81 \$
3752	Nicole Roberge	Entretien ménager	157.42 \$
3753	Geneviève Thibeault	1er répons. Sal/fr.dépl/fr.cell	114.32 \$
3754	SSQ, Société d'assurance-vie inc.	Régime retraite vers.Nov./Déc. employés/eur	1 360.08 \$
3757	Jean-Pierre Marquis	Remboursement taxes 2007-2008	3 468.29 \$
TOTAL			26 057.51 \$

-Adoptée-

Résolution 2009-01-009 Nomination d'un maire-suppléant

Il est proposé par Mme Line Mongrain
appuyé par M. Robert Tessier
et résolu de nommer M. Sébastien Doucet maire-suppléant jusqu'au 03 avril 2009.

-Adoptée-

Il est 19 heures 28 : arrivée de M. Claude Dumont. Il préside la séance.

Résolution 2009-01-010 Corporation Transport Adapté Mékinac

Il est proposé par M. Sébastien Doucet
appuyé par Mme Nathalie Lecomte
et résolu ce qui suit :

- d'adopter les prévisions budgétaires 2009 de la Corporation de Transport Adapté Mékinac au montant de 144 528 \$;
- que la Municipalité mandate la Corporation de Transport Adapté Mékinac pour organiser le service de transport adapté en 2009;
- d'adopter le montant de notre cotisation fixée à 811\$ pour 2009.

-Adoptée-

Résolution 2009-01-011 Budget 2009 de la RIVST-M

Il est proposé par M. Sébastien Doucet
appuyé par M. Marcel Bérubé
et résolu d'adopter le Budget 2009 de la RIVST-M au montant de 305 410.60 \$.

-Adoptée-

Résolution 2009-01-012 Les Taux de Taxes 2009

Il est proposé par Mme Nathalie Lecomte
appuyé par M. Robert Tessier
et résolu de fixer les taux de taxes 2009 suivants :

Taux de la Taxe Foncière Générale 2009 :	1.07\$ du cent d'évaluation
Taux de la Taxe Foncière Sûreté du Québec 2009	0.14\$ du cent d'évaluation
Taux de la Taxe Foncière Quote-Part MRC 2009	0.09\$ du cent d'évaluation

-Adoptée-

Résolution 2009-01-013 Taux d'intérêt sur comptes passés dûs et pénalité 2009

Il est proposé par M. Sébastien Doucet
appuyé par Mme Line Mongrain
et résolu de fixer de fixer le taux d'intérêt sur les comptes passés dûs à 15% et la pénalité à 5% pour 2009.

-Adoptée-

Résolution 2009-01-014 Tarifs pour vidange de fosse septique 2009

Attendu le règlement 2008-12-89 de la Régie de Gestion des Matières Résiduelles de la Mauricie qui fixe les tarifs de gestion des boues entrant en vigueur au 01 janvier 2009;

Il est proposé par Mme Nathalie Lecomte
appuyé par Mme Line Mongrain

et résolu de fixer les tarifs de gestions des boues suivants :

Service de base (880 gallons ou moins) à 56.75 \$ pour 2009 pour les résidents permanents;

Service de base (880 gallons ou moins) à 28.38 \$ pour 2009 pour les résidents saisonniers;

Gallonage excédentaire à 0.11\$ du gallon;

Supplément hors saison à 90\$ l'événement;

Supplément d'accessibilité restreinte à 270\$ l'événement;

Déplacements inutiles à 90\$ l'événement;

Urgence non motivée à 90\$ l'événement;

Modification de rendez-vous à 45\$ l'événement.

-Adoptée-

Résolution 2009-01-015 Augmentation des salaires des élus

Attendu le règlement 01-06-70 décrétant la rémunération, l'allocation et le remboursement des dépenses des élus municipaux;
Attendu l'article 8 du règlement qui autorise l'indexation de la rémunération de base selon l'indice de prix à la consommation (IPC) publiée par Statistiques Canada;
Il est proposé par M. Robert Tessier
appuyé par Mme Nathalie Lecomte
et résolu d'augmenter le salaire des élus pour 2009 selon l'indice des prix à la consommation (IPC de déc. 2008) publiée par Statistiques Canada

-Adoptée

Résolution 2009-01-016 Modification des taux salariales des employés

Attendu l'approbation des prévisions budgétaires 2009;
Attendu qu'il y a lieu d'ajuster les taux salariales des employés pour la prochaine année;
Attendu la présentation du tableau des demandes salariales des employés pour 2009;
Attendu qu'une étude comparative des taux salariales avec les Municipalités voisines à été effectuée par le secrétaire-trésorier;

Il est proposé par M. Marcel Savard
appuyé par M. Sébastien Doucet
et résolu d'autoriser les taux salariales suivants :

le taux salariale du secrétaire-trésorier à 19.01\$ de l'heure
le taux salariale de la secrétaire à 15\$ de l'heure
le taux salariale de l'inspecteur municipal à 16.79\$ de l'heure
le taux salariale de l'employé à l'aqueduc et voirie à 11.19\$ de l'heure
le taux salariale de base des autres employés à 10.01\$ de l'heure.

Mme Nathalie Lecomte indique qu'elle est contre la proposition.

-Adoptée-

Résolution 2009-01-017 Recommandations de la MMQ

Attendu la correspondance, en date du 07 janvier 2009, de M. François Duhaime, conseiller en prévention et gestion de risque-incendie;
Attendu les recommandations nécessaires à l'application des meilleurs pratiques de gestion de risques et de prévention de la MMQ;
Attendu qu'il y a aussi des recommandations souhaitables et quelques conseils;
Attendu que les recommandations nécessaires doivent être mis en œuvre avant le 07 avril 2009;

Il est proposé par Mme Line Mongrain
appuyé par M. Marcel Bérubé
et résolu ce qui suit :

- que les mesures soient prises afin de rencontrer les recommandations nécessaires tels que spécifiées dans le document accompagnant la correspondance du 07 janvier 2009.

-Adoptée-

Résolution 2009-01-018 Assurances – Offre d'options 2009

Attendu le document de demande d'informations MMQ-03-035045;
Attendu que ce document a été révisée pour la prochaine période d'assurance qui sera du 2009/03/25 au 2010/03/25;
Il est proposé par M. Sébastien Doucet
appuyé par M. Robert Tessier
et résolu d'accepter le document révisée pour la prochaine période d'assurance qui

débutera le 25 mars 2009.

-Adoptée-

Résolution 2009-01-019 Achat des logiciels informatiques avec la MRC

Il est proposé par M.Marcel Savard
appuyé par M. Marcel Bérubé
et résolu de faire l'achat des deux logiciels informatiques suivants : le logiciel donnant accès au serveur pour visualiser et interroger les cartes géographiques numériques (géomatique) de la MRC dont en particulier les matrices graphiques et le logiciel de SMI afin d'accéder directement au serveur du service d'évaluation de la MRC qui permet la gestion des permis par l'inspecteur en bâtiment et environnement et ce pour un coût de 3 750\$.

-Adoptée-

Résolution 2009-01-020 Bouclage du réseau d'aqueduc

Il est proposé par M.Marcel Savard
appuyé par M. Sébastien Doucet
et résolu ce qui suit :

- que les travaux de bouclage du réseau d'aqueduc seront fait en régie;
- que les deux entrepreneurs locaux Les Foresteries SN Doucet Inc. et Entreprise Ghislain Mongrain Inc. soient invités à soumissionner pour la machinerie et l'opérateur devant exécuter l'excavation;
- que l'entrepreneur Yvan Boisvert ainsi que d'autres entrepreneurs soient invités à soumissionner pour les travaux de traversées de route.

-Adoptée-

Résolution 2009-01-021 Collaboration pour l'école alternative

Il est proposé par Mme Line Mongrain
appuyé par M. Sébastien Doucet
et résolu d'autoriser une financière de \$ 100 au groupe de travail pour une école alternative à St-Roch-de-Mékinac.

-Adoptée-

Résolution 2009-01-022 Sécurité autobus scolaire – route 155

Attendu la venue de nouveaux résidents au 602 Route Ducharme;
Attendu que l'autobus scolaire doit s'y arrêter pour prendre un enfant;
Attendu que cet arrêt est tout juste à la sortie nord de la courbe du terrain de camping;

Il est proposé par Mme Line Mongrain
appuyé par M. Sébastien Doucet
et résolu ce qui suit :

- de faire une demande au Ministère des Transports du Québec afin qu'il installe des panneaux de signalisation requis;
- et qu'une copie conforme de la présente résolution soit envoyé à la Sûreté du Québec.

-Adoptée-

Résolution 2009-01-023 Projet de route signalisée : La Route des rivières

Considérant que la Route des Rivières, basée sur la thématique de l'eau et des rivières fait l'objet d'un partenariat échelonné entre 2009 et 2013 pour le développement d'une route touristique signalisée selon les paramètres du programme de signalisation touristique du ministère du Tourisme du Québec ;

Attendu que la route empruntera la Municipalité régionale de comté Mékinac, soit entre autre dans les villes de Grandes Piles, Saint Roch de Mékinac et Trois Rives selon le tracé ayant reçu l'aval de Tourisme Mauricie ;

Attendu que la route est conforme à la politique de signalisation des routes et circuits touristiques du Québec;

Attendu que ce projet de concertation régionale et de mise en valeur du patrimoine bâti, paysager et humain constitue un apport important pour le rayonnement de la Municipalité de la Paroisse St Roch de Mékinac et de son développement touristique et culturel ;

Attendu que ce produit touristique a, par conséquent, des retombées sur la qualité de vie des citoyens et organismes culturels de la ville ainsi que sur tous les types de services reliés à son attractivité touristique ;

Attendu que le territoire de la Municipalité régionale de comté de Mékinac sera représenté au sein du comité responsable de la gestion de la Route des Rivières, relevant de Tourisme Mauricie ;

Attendu que le projet est soutenu régionalement par des partenaires crédibles et engagés tels que Tourisme Mauricie, le CRÉ de la Mauricie et le ministère du Tourisme ;

Après étude et considération, il est proposé par Mme Nathalie Lecomte et appuyé par Mme Line Mongrain que le préambule fasse partie intégrante de la présente résolution, d'approuver :

1. Le trajet de la route qui traverse la municipalité régionale de comté de Mékinac et plus particulièrement la Municipalité de la Paroisse St Roch de Mékinac ;
2. La Route des rivières comme nom de la route touristique ayant comme thématique principale l'eau et les rivières ;
3. Le pictogramme identifié par une rivière, en lien direct avec la caractéristique principale de la route ;
4. L'installation de panneaux de signalisation sur le territoire de la Municipalité de la Paroisse St Roch de Mékinac ;

La Municipalité de la Paroisse St Roch de Mékinac s'engage à déboursier annuellement, en partenariat avec les autres municipalités de Mékinac traversées par la Route des Rivières et les organismes du territoire de Mékinac, pendant une période de 5 ans, un montant d'environ 6 000 \$, qui servira à l'amélioration, l'aménagement et le développement de la Route des Rivières, le tout tel que mentionné dans le « Plan de développement en vue de l'élaboration et de l'aménagement d'une route touristique en Mauricie » présenté le 20 mai 2008.

-Adoptée-

Résolution 2009-01-024 Dossier camping : Consultants

Attendu que la Municipalité doit effectuer une étude de conformité des installations septiques au terrain de camping Mékinac;

Il est proposé par M. Sébastien Doucet

appuyé par Mme Nathalie Lecomte

et résolu d'inviter à soumissionner pour cette étude les entreprises suivantes :

Les Consultants Mario Cossette

MEI Environnement

Bionest

ainsi que M. Vincent Fortier, ingénieur.

-Adoptée-

Résolution 2009-01-025 Dossier camping : Rencontre avec M. Grondin

Attendu la planification d'une rencontre suite à la fin du bail de location du terrain de camping;

Il est proposé par Mme Nathalie Lecomte

appuyé par Mme Line Mongrain

et résolu ce qui suit :

- que le conseil rencontre M. René Grondin le 23 janvier 2009 à 12 heures 30 ;
- que M. Yvon Gélinas soit de la rencontre;
- qu'un ordre du jour soit établi pour la rencontre.

-Adoptée-

Résolution 2009-01-026 Lettre d'engagement – PMVRMF / volet 2

Attendu une lettre, en date du 03 décembre 2008, d'engagement concernant les travaux exécutés en 2008 pour le Projet MEK-08-012 Développement d'un sentier multifonctionnel;

Il est proposé par Mme Nathalie Lecomte
appuyé par Mme Line Mongrain
et résolu ce qui suit :

- d'autoriser M. Sébastien Doucet à signer la lettre d'engagement, en date du 03 décembre, concernant les travaux exécutés en 2008 pour le Projet MEK-08-012 Développement d'un sentier multifonctionnel.

-Adoptée-

Il y a dépôt des Déclarations des intérêts pécuniaires de :

M. Claude Dumont, maire
Mme Line Mongrain, conseillère
Mme Nathalie Lecomte, conseillère
M. Robert Tessier, conseiller
M. Sébastien Doucet, conseiller
M. Marcel Savard, conseiller
M. Marcel Bérubé, conseiller

Résolution 2009-01-027 Disponibilité de la salle – CA de la RIVST-M

Il est proposé par M. Marcel Bérubé
appuyé par Mme Nathalie Lecomte
et résolu d'autoriser le Conseil d'administration de la Régie des Incendies de la Vallée du St-Maurice a tenir ses réunions à la salle du bureau municipal au 1212 Rue Principale.

-Adoptée-

Résolution 2009-01-028 Casier des documents pour conseillers

Il est proposé par M. Sébastien Doucet
appuyé par M. Marcel Savard
et résolu de transférer le casier des documents pour les conseillers dans le bureau du secrétaire-trésorier.

-Adoptée-

Résolution 2009-01-029 Disponibilité de la salle pour des cours

Il est proposé par M. Marcel Bérubé
appuyé par Mme Line Mongrain
et résolu ce qui suit :
- d'autoriser l'utilisation de la salle du 1212 Rue Principale pour les cours d'espagnol en autant que son entretien ménager soit assuré par le groupe utilisateur.

-Adoptée-

Résolution 2009-01-030 Demande de remboursement frais de glace

Il est proposé par M. Robert Tessier
appuyé par Mme Nathalie Lecomte
et résolu de rembourser à M. Guy Richard la somme de \$ 300 pour les frais de glace.

-Adoptée

Résolution 2009-01-031 Nomination d'un responsable pour les loisirs

Il est proposé par M. Sébastien Doucet
appuyé par M. Robert Tessier
et résolu de nommer Mme Nathalie Lecomte responsable des loisirs pour la
Municipalité.

-Adoptée-

La levée de l'assemblée est proposée par M. Sébastien Doucet appuyée par
Mme Line Mongrain. Il est 21 heures 33.

Claude Dumont
Maire

Robert Jourdain
secrétaire trésorier